

Trois obstacles pour créer des places

Par Lucas Philippoz

POLITIQUE FAMILIALE | ACCUEIL DE JOUR

Si communes et Canton multiplient les efforts pour étoffer l'offre pré- et parascolaire, le processus peut coïncider sur au moins trois axes, selon une récente conférence.

L'intitulé était limpide. «Accueil de jour des enfants: quelles solutions pour ma commune?» La présentation donnée le 18 septembre à Tolochenaz par l'Association de Communes Vaudoises a réuni une centaine de personnes. Preuve que le sujet est brûlant, selon Andreas Sutter. Le syndic de Tolochenaz et président du conseil de fondation de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) faisait partie des intervenants. «C'est un sujet qui intéresse beaucoup de petites et moyennes communes. Le questionnement est omniprésent quant à l'avenir de l'accueil, en particulier sur l'aspect financier.»

Le manque de places d'accueil de jour dans le canton ne date pas d'hier, et à défaut de recette miracle, ce sont des pistes qui ont été évoquées à la salle communale tolochinoise. En résumé, et pour simplifier, Andreas Sutter liste trois limitations potentielles au développement des structures: les finances, l'aménagement du territoire et la gouvernance.

L'argent reste le frein principal, d'après Yves Jauner. «Pour les communes, c'est toujours cher



La FAJE couvre 22,7% du coût des places (ici: l'UAPE La Fourmière, à Lonay) et est elle-même financée à 58% par le Canton. Bovy

d'ouvrir une structure», résume le président du comité de direction du réseau AJERCO, qui couvre les communes de Montricher, L'Isle, Grancy, La Sarraz, Pompaples ou encore Cossonay. Président du comité directeur du Réseau d'accueil Dames Tartines (RADT), qui réunit Denens, Lussy, Villarsous-Yens et Yens, Stéphane Boss abonde: «Ça correspond vite à une part importante d'un budget. Il faudrait plus d'aides cantonales.»

I Coûts partagés

Créée en 2006 pour coordonner le développement de l'accueil de jour des 0-12 ans dans le canton, la FAJE subventionne, conseille et reconnaît les structures. Selon ses

chiffres, en 2023, le coût total de l'accueil de jour – 623 millions de francs pour 25 649 places à plein temps – était couvert à 22,7% par la FAJE (+8,2% depuis 2016), 41,7% par les parents (-2,3%) et 29,9% par les communes (-7,8%) et 5,7% par d'autres sources.

«Les communes doivent faire la banque, concède Andreas Sutter. Mais le message de la FAJE, c'est qu'elles ne sont pas seules. D'autant que, si vous me passez l'expression, il y a un retour sur investissement indéniable!» Et d'affirmer que pour certains parents, le choix du lieu de résidence s'effectue aussi selon l'existence et/ou la proximité des structures, par exemple.

La deuxième difficulté pointée est celle de trouver ou construire des locaux. C'est particulièrement le cas dans le parascolaire, en témoigne Yves Jauner: «Il faut

construire le plus proche possible des écoles, surtout que l'AJERCO a choisi de ne pas s'occuper des transports. Le municipal de Penthalaz ajoute que lorsqu'il

■ Exemple... et réaliste

Les trois facteurs évoqués mercredi soir ne sont pas les seuls à entrer en jeu dans la création de places. On pourrait par exemple citer la pénurie de personnel rendant le recrutement plus concurrentiel, témoignent les municipalités. Ou la revalorisation d'autres systèmes, à l'image de la campagne actuellement menée pour mettre en avant l'accueil de jour en milieu familial. Selon les chiffres de la FAJE, il manque 10 000 places d'accueil dans le canton pour atteindre un taux de couverture de 42,3%, objectif fixé pour 2030. Cela correspondrait à 2236 places par année, mais la fondation vise une moyenne de 1200 – un objectif qu'elle juge plus réaliste.



Il faut des opportunités de terrains et nous sommes constamment à l'affût

Sandra Linder, municipale à Aubonne et vice-présidente du comité de l'ASSAGIE

Il y aurait des possibilités, c'est souvent la loi sur l'aménagement du territoire qui limite les projets. «Il faut des opportunités de terrains et nous sommes constamment à l'affût», confirme Sandra Linder, municipale à Aubonne et vice-présidente du comité de l'ASSAGIE, qui regroupe notamment Aubonne, Etoy, Gimel et Féchy.

Stéphane Boss se réjouit quant à lui que ses prédécesseurs aient «vu les choses venir et prévu le coup», par exemple en se positionnant pour l'achat d'une parcelle, alors que celles-ci se font de plus en plus rares. «D'ici 2030, nous pourrions aménager une dizaine de places en plus dans les locaux existants. Le nombre d'enfants devrait peu augmenter, mais les besoins évoluent, avec une demande accrue à midi, par exemple.»

I «Émiettage»

Troisième aspect évoqué: la gouvernance. Andreas Sutter plaide contre un «émiettage» qui est pourtant la tendance des derniers mois, plusieurs communes ayant fait part de leur souhait de quitter des réseaux régionaux. «Travailler en local est contre-productif, car les petits réseaux ne peuvent être que coûteux, tance le syndic de Tolochenaz. Si tous ensemble, on investit un franc dans l'accueil et que 90 centimes partent dans l'administratif et non l'ouverture de places, le but n'est pas atteint.»

L'ASSAGIE s'apprête justement à quitter le réseau régional AJEMA pour accroître la transparence et la réactivité, mais pas les coûts, selon Sandra Linder. Pour elle comme pour ses collègues, l'un des grands défis est de travailler sur des dizaines d'années – d'autant que les procédures sont longues «En 2010 déjà, nous avions des plans et projections à l'aube 2040.» En toile de fond, les acteurs du secteur espèrent que l'offre de places grimpe plus vite que la demande. ■